



Vincennes, le 2 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture du portail www.zones-humides.eaufrance.fr

S'informer pour agir en faveur des zones humides

Identifier une zone humide ou un milieu humide, comprendre leur fonctionnement et les services qu'ils rendent, découvrir les espèces qu'ils accueillent, apprendre à les protéger, agir pour leur restauration... le portail national d'accès aux informations sur les zones humides réalisé par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques est officiellement ouvert à l'occasion de la journée internationale des zones humides, qui a lieu chaque année le 2 février.

Il est désormais accessible à l'adresse suivante : www.zones-humides.eaufrance.fr

Marais, tourbière, prairie humide, lac naturel, lande humide, marais salant, vasière, lagune, mangrove ... les milieux humides sont de véritables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau : épuration de l'eau, prévention des crues...

Encore mal connus, parfois difficiles à identifier, ils ont été, au cours des siècles, aménagés ou asséchés pour répondre aux besoins des hommes (alimentation, eau potable, extraction de matériaux pour la construction, etc.). 50 % des milieux humides ont été détruits en France et dans le monde. Aujourd'hui encore, ils restent menacés par les pollutions diverses, l'agriculture intensive et l'urbanisation.

Grand public, élus, experts, bureaux d'étude..., un portail national pour tous

Le portail national est un **centre de documentation et d'information sur les milieux humides**. Il présente les milieux humides et leur diversité, il explique leur fonctionnement (fonctions et services rendus) et il dresse un panorama des menaces qui pèsent sur eux. Enfin, il fait le bilan de la réglementation existante pour les protéger et les restaurer. L'internaute pourra, sur le portail, découvrir les 36 sites français reconnus « zones humides d'importance internationale » (sites labellisés RAMSAR), accéder à plus de 10 000 références documentaires provenant des pôles-relais zones humides, ...

Ce nouveau portail permet de **mettre en évidence les données sur les zones humides détenues notamment par les agences de l'eau, l'observatoire national des zones humides et les 4 pôles-relais « zones humides »** : tourbières, lagunes méditerranéennes, marais Atlantiques Manche et mer du Nord, mares, zones humides intérieures et vallées alluviales.

Élus, experts, collectivités locales, agriculteurs, sylviculteurs, entreprises, particuliers, bureaux d'études... Le portail national est aussi le **centre de ressources indispensable aux maîtres d'ouvrages et à leurs partenaires** qui souhaitent agir et participer à la préservation ou restauration des milieux humides. Il permet d'accéder en ligne à des retours d'expérience d'actions de restauration réussies, ou bien à la réglementation existante. La diversité des actions possibles s'offrant à chacun est présentée. Des contacts utiles ainsi que les informations sur les mesures incitatives sont répertoriés pour réussir les démarches administratives.

Un portail relais de la journée mondiale des zones humides

Ouvert à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, ce portail offre la possibilité pour chaque internaute de s'informer sur le programme annuel des événements organisés en France à cette occasion. Plus de 260 événements sont répertoriés pour l'année 2010 par les pôles-relais « zones humides ».

Ce portail a été réalisé par l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), avec le soutien technique de l'Office international de l'eau et la collaboration du Ministère en charge du développement durable, du Ministère en charge de l'agriculture, des agences de l'eau, du muséum national d'histoire naturelle, et des pôles relais zones humides. Il enrichit la toile Eaufrance qui diffuse les données du système d'information sur l'eau. Ces données concernent notamment les cours d'eau et plans d'eau, les eaux littorales, les eaux souterraines et les outils de gestion intégrée de l'eau.

Accédez au portail en vous connectant sur www.zones-humides.eaufrance.fr ou via www.eaufrance.fr



Contact presse

Céline Piquier – 01 45 14 88 63 – celine.piquier@onema.fr

Contacts techniques

Camille Barnetche - 01.45.14.36.18 - camille.barnetche@onema.fr

Pierre Caessteker - 01 45 14 88 87 - pierre.caessteker@onema.fr